



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika  
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا  
Association for the Development of Education in Africa  
Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique  
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África



Pôle de qualité inter-pays de l'ADEA  
Education pour la paix

*Triennale 2017 de l'ADEA*  
*Sous-thème IV: APPEL A RESUMES*  
**Date limite de soumission : 31 août 2016**

---

**Promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation.**

**Aperçu**

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) est en pleins préparatifs de la Triennale 2017. L'un des événements mondiaux les plus importants sur l'éducation et la formation en Afrique. La Triennale de l'ADEA est un forum qui rassemble toutes les parties prenantes travaillant dans le domaine de l'éducation en Afrique, y compris les chefs d'Etats Africains, les ministres de l'éducation, les organismes de développement et autres professionnels de l'éducation. Elle constituera une plateforme de partage de connaissances et d'expériences pour parvenir à la réalisation du développement durable en Afrique. Elle se tiendra du 15 au 17 mars 2017 à Marrakech, au Maroc. La Triennale a pour thème « *Revitaliser l'éducation dans la perspective du Programme universel 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique* » et sera structurée autour des quatre (4) sous-thèmes ci-après :

1. La mise en œuvre de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable ;
2. La promotion de la science, des mathématiques et des technologies de l'information et de la communication ;
3. La mise en œuvre de l'éducation pour la renaissance culturelle africaine et les idéaux panafricains ; et
4. La promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation.

En dépit du grand nombre de réunions, d'échanges et de travaux de recherche sur le diagnostic des systèmes éducatifs, des politiques et des stratégies de réforme de l'éducation entrepris et qui ont conduit à des cadres d'action, des programmes et des projets, il est manifeste que la plupart des pays africains sont confrontés à des défis de mise en œuvre. La Triennale de l'ADEA mettra principalement l'accent sur la façon dont on peut éviter cette situation. Elle s'emploiera, en particulier, à identifier les expériences innovantes réussies tant au sein qu'à l'extérieur du continent africain en vue d'une possible duplication et mise à l'échelle sur le continent. L'on s'attend à ce que cela facilite le mouvement vers l'atteinte des cibles de l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD) ainsi que de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Le sous-thème 4 de la Triennale portant sur le thème « ***La promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation*** » met l'accent sur le renforcement des capacités pour le respect de la diversité, la solidarité, l'inclusivité, la culture démocratique, la coopération et la citoyenneté mondiale pour la promotion des droits, des devoirs et des responsabilités.

Par le biais du Pôle de qualité inter-pays sur l'éducation pour la paix (PQIP-EP), qui est coordonné par le ministère de l'Education, de la Science et de la Technologie du Kenya, l'ADEA recherche des résumés allant dans le sens du sous-thème 4.

### **Directives pour le résumé**

Les contributeurs doivent veiller à ce que le résumé :

- mette l'accent sur ODD 4 « ***Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*** » et en particulier la cible 4:7 : *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable* ;
- contribue à la réalisation de la quatrième aspiration de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), en particulier en ce qui concerne la promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale ;
- mette en avant les expériences innovantes fondées sur des résultats/données probantes promouvant la paix et la citoyenneté mondiale par le biais du secteur de l'éducation. La préférence sera accordée aux contributions axées sur les défis émergents dans ce domaine (gouvernance, programmes d'enseignement, travaux de recherche, programmes ciblés tels que la formation des enseignants à l'éducation pour la paix).

### **Contributeurs admissibles**

Les ministères de l'Education et leurs organismes, les institutions universitaires et les chercheurs en dehors de ces institutions, les agences onusiennes et les ONG travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix par le biais de l'éducation.

### **Structure générale du résumé**

Les résumés doivent être des extraits clairs, concis et bien structurés des contributions proposées. Ils ne doivent pas excéder trois (3) pages en interligne simple et doivent porter sur les domaines suivants :

- ***Étude de cas*** : *Contexte et problématique ; buts et objectifs ; méthodologie ; analyse et interprétation des résultats ; implications et enseignements clés tirés de l'étude pour un renforcement de la planification et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies aux niveaux régional et national ; recommandations.*
- ***Rapports de recherche*** : *Contexte ; objectifs ; buts et hypothèses ; méthodologie et protocole suivis ; présentation des résultats ; analyse et interprétation des résultats ; implications des résultats clés et principaux enseignements tirés pour le renforcement de la planification et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies aux niveaux régional et national ; recommandations.*

- **Rapports pays/régionaux** : Contexte ; but ; objectifs ; problématiques et défis clés ; modèles ou options appropriés à utiliser ou actuellement utilisés pour atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD de l'éducation fixés pour l'avant et l'après 2015 ; nouveaux défis ou défis émergents dans la mise en œuvre des objectifs de l'éducation pour l'après-2015 et les interventions stratégiques appropriées pour relever les défis ; leçons critiques tirées de la mise en œuvre de l'EPT pour la réalisation probante des objectifs de l'éducation pour l'après-2015 ; recommandations.

Veillez noter que les résumés doivent être adressés aux personnes suivantes : Mme. Mary Kangethe, [kangethe1234@gmail.com](mailto:kangethe1234@gmail.com) ou à M. Charles Gitau Mwaniki, [cgmwaniki@gmail.com](mailto:cgmwaniki@gmail.com) avec ampliation aux personnes suivantes : Mme Mercy Njau, [njau.mercy@gmail.com](mailto:njau.mercy@gmail.com) et M. Joel Alemibola Elegbe, [j.elegbe@afdb.org](mailto:j.elegbe@afdb.org) au plus tard le **31 août 2016**.

Le rôle de l'éducation dans l'interruption des cycles de violence, y compris son impact sur les causes et effets des conflits, et dans la promotion de la prise de conscience et les attitudes des citoyens :

1. les activités d'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale fondées sur les programmes d'enseignement/les activités parascolaires;
2. l'éducation pour lutter contre les diverses formes de violence (ex : intercommunautaire, en milieu scolaire, terroriste, criminelle);
3. les approches systémiques pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale (ex : qualité, équité, résilience, planification et programmation tenant compte des conflits/du respect des droits de l'homme);
4. renforcement des capacités des enseignants/formateurs (ex : formation initiale et continue);
5. initiatives de paix au niveau de l'enseignement préscolaire, secondaire et supérieur;
6. rôle des TIC et des médias sociaux dans la promotion de la paix;
7. religion et paix; et
8. suivi et évaluation des résultats en termes de prise de conscience, de changement d'attitudes et de comportements.

Le PQIP cherche à identifier les meilleures pratiques en matière d'éducation à la paix, de consolidation de la paix et de citoyenneté mondiale qui peuvent être partagées lors de la Triennale.

Vous trouverez ci-dessous les critères d'identification des pratiques au niveau des pays :

- les travaux devraient être pertinents par rapport au thème, avoir une validité analytique et présenter des résultats utiles;
- peuvent être des programmes/projets mis en œuvre dans le domaine de l'éducation;
- les pratiques devraient viser à promouvoir la paix et la citoyenneté aux niveaux personnel, communautaire, national et international;

- elles peuvent être des initiatives basées sur les programmes d'enseignement ou des politiques qui améliorent la coexistence pacifique et la citoyenneté;
- elles devraient être une initiative qui a été mise en œuvre pour susciter le changement souhaité (et ne pas être exclusivement axées sur l'élaboration de la politique);
- elles pourraient être des initiatives aux niveaux national, régional ou scolaire;
- elles devraient être bien documentées à tous les niveaux de mise en œuvre; et
- elles pourraient être des initiatives aux niveaux du développement de la petite enfance, de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire (ex : établissements d'enseignement tertiaire et universités).

### **Comment partager les meilleures pratiques avec le PQIP sur l'éducation pour la paix**

Élaborer un résumé clair sur la pratique (maximum 3 pages) couvrant les domaines suivants :

- le contexte du programme/projet;
- les objectifs;
- les stratégies et activités clés;
- la portée;
- le résultat attendu;
- les réalisations;
- les défis; et
- la manière dont le programme/projet a été documenté.